

Transports scolaires

Sur l'interpellation d'une famille de la commune, la mairie a engagé début 2016 une consultation des parents à propos de leurs besoins en matière de transports scolaires, dans le but d'étudier l'opportunité d'un parcours vers les écoles de Saint Georges les Bains.

Plusieurs familles ont répondu favorablement et la faisabilité du circuit a été soumise au Département l'Ardèche. La réponse positive du Conseil Départemental arrivée début juillet, il fallait encore réunir le nombre requis d'enfants permettant la mise en place du ramassage. Un minimum de 4 enfants de plus de 5 ans est nécessaire pour le démarrage. Les enfants de moins de 3 ans ne sont pas autorisés et ceux de 3 à 5 ans sont acceptés pour autant qu'il y ait de la place dans le véhicule.

Ce nombre de 4 enfants n'ayant été rassemblé que dans les quelques jours précédant la rentrée scolaire, le ramassage scolaire n'a débuté que le 12 septembre 2016, avec l'entreprise de taxi LUCKY VIP de Saint Georges les Bains.

Le circuit se déroule ainsi : Début à Aubinas, arrêts au chemin de Champatier et sur la place de Rotisson, puis dépôt des enfants à l'école primaire Lucien Roux de Saint Georges les Bains. Le trajet pourra être réévalué chaque année, en fonction des enfants inscrits.

Par ailleurs, un projet de goudronnage du chemin reliant Aubinas à Goutaillé est à l'étude. Les véhicules de ramassage scolaire ne circulant pas sur les chemins de terre, ceci permettrait de réaliser une boucle et donc de desservir de nouveaux quartiers.

Le transport vers les écoles de Saint Laurent du Pape et le collège de La Voulte se poursuit avec un maximum de huit enfants de 4 à 14 ans.

